

NOTICE SUR LES ILES MARION ET CROZET

Situation. — Le groupe des îles Marion (îles du Prince-Édouard) et le groupe des îles Crozet se trouvent un peu au sud de la route du Cap en Australie, que l'île de Kerguelen jalonne en son milieu.

Les îles Marion (îles Marion et du Prince-Édouard), sont situées par 47° de latitude sud et 36° est de Paris.

Les îles Crozet par 46°,22 de latitude sud et entre 49° et 51° latitude est de Paris. Les îles Crozet comprennent trois îles principales (île de la Prise-de-Possession, île de l'Est, île aux Porcs) et quelques îlots et écueils.

L'ensemble des îles principales donne une surface de 800 kilomètres carrés.

Histoire. — Les îles Marion et Crozet ont été découvertes en 1772 par Marion Dufresne, navigateur français. Envoyé par Louis XV à Taïti pour y conduire un indigène qui avait résidé en France quelques temps, son passager mourut à Madagascar. Libre désormais, il résolut de se livrer à la recherche du continent Austral qu'on croyait alors exister.

Faisons remarquer qu'à la même époque (à trente jours près) Kerguelen, avec la même préoccupation de son côté, découvrait les îles qui portent son nom.

Le 13 janvier 1772 à 4 heures et demie de l'après-midi, Marion découvrit donc une terre (l'île Marion actuelle), à laquelle il donna le nom d'île d'Espérance. Le lendemain il en aperçut une seconde au nord qu'il nomma la Caverne (c'est l'île du Prince-Édouard).

Le mauvais temps les empêcha d'aborder. Le 23 janvier, après avoir continué leur navigation vers l'est, nouvelle terre en vue.

Le 24, ils reviennent auprès de ces îles dont la nuit les avait éloignés.

Ici nous transcrivons le récit de l'abbé Rochon qui a publié les notes de Crozet, commandant en second de l'expédition, l'abbé Rochon faisant lui-même partie de l'expédition comme astronome.

Prise de possession. — « A 11 heures du matin, M. Marion fit « mettre un canot à la mer et m'ordonna de m'y embarquer pour « aller prendre possession au nom du roi de la plus grande des deux « îles que nous avions en vue, qui est située par la latitude méridionale de 46°,30 et la longitude estimée à l'orient de Paris de 43°. « M. Marion la nomma l'île de la *Prise-de-Possession*.

« C'était la sixième île que nous découvriions dans cette partie « australe.

« Dès que j'eus mis pied à terre, mon premier soin fut de déposer, « selon l'usage, la bouteille qui renfermait l'acte de prise de possession sur le sommet d'une pyramide élevée de 50 pieds au-dessus « du niveau de la mer, et formée par de grosses roches entassées les « unes sur les autres. »

Nos droits sur ces îles sont donc plus anciens que nos droits sur Kerguelen, car on ne prit possession de cette dernière que deux ans après sa découverte.

Cook 1775. — En 1775, Cook touchait au cap de Bonne-Espérance au début de son troisième voyage. Il eut connaissance, par un officier français qui venait de servir sous les ordres de Kerguelen, de la découverte de Marion-Dufresne.

Avant de se rendre à l'archipel Kerguelen, qu'il désirait visiter, il passa par les îles Marion et nomma l'île du Prince-Edouard celle que Marion avait appelée la Caverne : il ignorait que ce nom lui eût été donné. Du reste, ce grand navigateur, avec les beaux sentiments de justice et d'humanité qui ajoutent tant à sa gloire, n'oublie pas de citer le nom de Marion dans sa relation de voyage.

Il ne s'arrêta point à ce groupe d'îles, non plus qu'aux Crozet qu'il cotoya également et cingla vers Kerguelen.

Baleiniers anglais et américains. — Depuis lors, des quantités de baleiniers américains et anglais se sont livrés à la pêche de la baleine et à la chasse aux phoques aux alentours de ces îles.

« *L'Héroïne* », frégate française en 1838. — En 1838, la frégate ou plutôt la corvette *L'Héroïne*, fut chargée par le gouvernement de travaux hydrographiques. Elle fit un levé sous voiles du chenal qui

sépare l'île Marion de l'île du Prince-Edouard. De là, elle vint aux îles Crozet où elle mouilla dans la baie du Navire. Elle y resta cinq semaines, et leva le plan de ce havre. Ce levé est consigné dans la carte numéro 955 de l'Hydrographie française et reproduit avec l'indication de sa provenance sur la carte numéro 802 de l'Hydrographie anglaise.

Ross 1840. — En 1840, le 25 avril, Ross avec l'*Erebus* et la *Terror* arriva en vue des îles Marion. Il fit quelques sondages sans débarquer. En touchant au Cap un négociant l'avait prié de remettre à son passage aux Crozet des provisions pour une troupe de marins. Ces gens étaient employés sur l'île de la Prise-de-Possession à la chasse de l'éléphant marin. Sans y débarquer — les pêcheurs vinrent à leur bord — Ross remplit sa mission, puis poursuivit sa route.

Nares 1873. — En décembre 1873 les naturalistes du *Challenger* débarquèrent sur l'île Marion tandis que le navire sondait entre l'île Marion et l'île du Prince-Edouard. La relation de voyage n'indique aucun acte de prise de possession à cette occasion. Le *Challenger* se dirigea ensuite vers Kerguelen en traversant les Crozet où il ne débarqua point.

« *La Gazelle* » (allemand) 1874. — Enfin, en 1874, l'expédition allemande de la *Gazelle* traversa le groupe des Crozet qu'elle observa avec attention mais sans s'y arrêter.

Les baleiniers, les chasseurs de phoques. — Les baleiniers et les chasseurs de phoques n'ont, depuis, cessé de fréquenter ces îles. Leur nombre va en diminuant mais il y en a encore. De temps en temps des navires anglais ont fait naufrage dans ces parages et l'amirauté a envoyé à ces occasions des navires pour chercher les malheureux délaissés.

Nos droits restent acquis. — Personne ne paraît donc avoir essayé de s'attribuer des droits qui nous appartiennent.

Mais la nécessité et la réflexion, peuvent faire faire aux intéressés des démarches qui viendraient contrarier notre action. Nous allons voir que les intéressés existent.

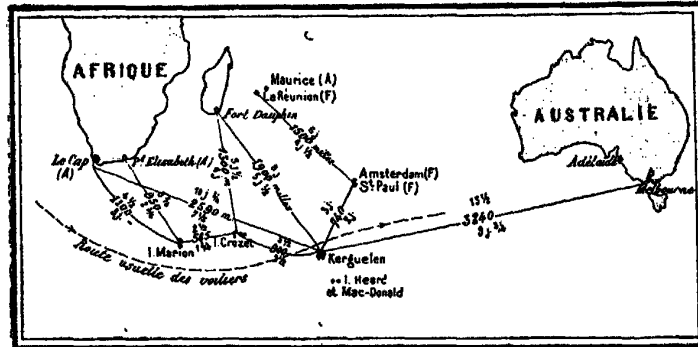
Valeur stratégique. — Les différents auteurs qui ont parlé des îles Kerguelen — Ross entre autres — se sont accordés à leur reconnaître une importante valeur stratégique : et à l'époque où ils émettaient cette opinion, nous n'étions point les maîtres de Mada-

gascar, et le gouvernement anglais ne songeait point à la nécessité qu'il y aurait un jour pour lui à assurer des relations faciles entre sa colonie du Cap et celle de l'Australie.

Des renforts venus de l'Inde et de l'Australie arriveraient au Cap avec de l'avance sur ceux de la Métropole.

Mais sur la route Melbourne-le Cap, il n'y a que quatre points

Carte Schématique de l'Océan Indien (Sud)



Les distances de port à port sont indiquées en milles marins;

La durée des traversées a été calculée à la vitesse pratique de 10 nœuds (chiffres supérieurs) et à la vitesse de 11 nœuds (vitesse des paquebots des Messageries-Maritimes).

de relâche éventuels dont deux, Saint-Paul et Kerguelen, sont déjà officiellement occupés par nous. Restent les Crozet et les Marion.

Les Australiens ont récemment réclamé le rachat des Kerguelen à la France, il ne peut être question d'un tel marché. Mais ces faits prouvent quel intérêt il y aurait pour les Anglais à posséder des jalons sur cette route.

Crozet et Marion aux Anglais constitueraient une diminution de la valeur stratégique de Kerguelen. A 900 milles de notre possession, ils pourraient avoir un point solide de ravitaillement et de relâche, car l'île de la Possession comporte trois mouillages très sûrs par les vents de l'ouest. La baie du Navire dont nous avons déjà parlé offre environ 9 hectares de superficie. Elle s'enfonce de

300 mètres dans les terres et possède des fonds de 13 et 16 mètres jusqu'au bord du rivage. Une certaine dépense serait nécessaire pour la mettre à l'abri des vents de la partie est (de beaucoup les plus rares d'ailleurs). On peut être assuré qu'une puissance intéressée n'hésiterait pas à le faire.

Au contraire, nos droits affirmés sur les Crozet, c'est le placement d'une sentinelle avancée à 900 milles devant Kerguelen, à 1,500 milles (6 jours à 10 nœuds) du Cap, plus près encore de Port-Elizabeth.

Par rapport à Madagascar, les Crozet se trouvent à 1,300 milles de Fort-Dauphin (5 jours et demi à la vitesse pratique de 10 nœuds, 4 jours à la vitesse de 14 nœuds, vitesse des Messageries-Maritimes).

Les îles Marion et du Prince-Edouard, à 1,100 milles (4 jours et un quart) du Cap, à 950 (3 jours et trois quarts) de Port-Elizabeth ne menacent plus Kerguelen, couverte par les Crozet. Mais partant de Kerguelen, elles menacent le Cap. Offrent-elles de bons mouillages ?

Les baleiniers, très jaloux en général des parages qu'ils fréquentent, sont seuls à le savoir ; les cartes françaises et anglaises sont également incomplètes sur ce point.

Le plus sûr serait de s'assurer de l'un et l'autre point. L'examen de la carte permet d'ailleurs de se rendre compte que ces îles, quoique placées à l'extrémité de la zone tempérée, viendraient harmonieusement compléter nos possessions du sud de la mer des Indes.

Valueur économique. — Les îles Marion et Crozet n'ont été jusqu'ici et ne seront probablement jamais autre chose qu'un rendez-vous de pêche : elles sont au sud ce que Saint-Pierre et Miquelon sont au nord. Si elles ont sur ces dernières le désavantage d'être éloignées d'une grande terre elles rachètent ce défaut par leur superficie : la plus grande des îles, l'île de la Possession, offre à peu près la superficie du département de la Seine.

La plus grande des îles Marion l'approche de très près.

L'imprévoyance des chasseurs de phoques tuant et massacrant les femelles pleines et les petits, ont fait diminuer les troupeaux. Mais une sage réglementation pourrait empêcher cette source de richesses de se tarir : il en est de la chasse de ces animaux comme du déboisement des forêts, il faut choisir ses victimes.

Les autres mammifères marins sont encore nombreux dans ces parages : les Américains et les Anglais viennent les y chercher, et ce ne sont point gens à se déranger sans profit. Pourquoi nos marins basques qui, jusqu'en 1860, étaient de si hardis baleiniers ont-ils renoncé à une industrie qui n'est plus exercée que par les étrangers ? Les fanons, le blanc de baleine, l'huile, les peaux de phoques, autant de matières premières utilisées par nos manufactures, et pour lesquelles les marines autres que la nôtre arment des navires.

Mieux encore, c'est en prenant appui sur des terres françaises qu'elles se procurent ces éléments d'échange.

Les baleiniers laissent sur les îles des troupes de marins pour de longues périodes, quelquefois plus d'un an ; pendant ce temps ils se livrent à la chasse et à la pêche.

Nos pêcheurs de la Réunion allaient autrefois à Kerguelen pour les phoques et à Saint-Paul pour le homard : quelques-uns vont encore à cette dernière pêche. Ont-ils organisé des expéditions sur Marion et Crozet ? Nous n'avons point trouvé de renseignements sur ce point cependant intéressant.

Elevage restreint. — L'élevage restreint au besoin des habitants, serait tout à fait possible. On a posé la question pour Kerguelen. Pour Marion et Crozet elle est résolue, car tous les navigateurs rapportent que les baleiniers installés sur les îles amenaient des chèvres qui se trouvaient fort bien de ce séjour et leur procuraient une partie de leur subsistance.

Les faits ci-dessus prouvent que les grandes pêches sont une source de profit sur ces îles ; que la vie y est très possible, plus facile que dans les colonies tropicales ; que les animaux domestiques peuvent s'y acclimater ; les naturalistes de la *Gazelle* pensent que les légumes de l'Europe du nord y viendraient à maturité.

Il en résulte que l'établissement des quelques résidents nécessaires à l'installation des pêcheries modernes, du service des phares et des dépôts ne rencontrerait pas de difficultés.

Climatologie. — Les savants qui ont passé dans ces régions n'y sont pas restés assez longtemps pour avoir une idée précise du climat. Quant aux pêcheurs, leurs dires sont toujours approximatifs. De l'ensemble des informations recueillies il semble que la température doit être sensiblement supérieure à celle du sud de l'Islande, mais avec des extrêmes moins marqués. Si, en effet, le thermomètre

atteint rarement 15°, il descend de très peu au-dessous de zéro dans les plus grands froids. La moyenne de l'année serait de 4 à 6 degrés centigrades.

Destinations possibles. — À un autre point de vue, ces îles pourraient offrir des avantages comme pénitenciers. Pour décharger la Nouvelle-Calédonie de ce fardeau, on a proposé Kerguelen. Ne serait-ce pas changer le mal de place? Kerguelen peut prétendre à la colonisation libre. Les climats froids sont propices au développement des énergies et des races. Nous savons comment des millions de Canadiens ont poussé dans les fameux arpents de neige.

Les îles plus restreintes dont nous nous occupons ne peuvent donner lieu à de tels espoirs, mais ce serait un grand service rendu aux autres colonies que de les décharger du poids des pénitenciers et de la défaveur que leur présence jettent sur elles.

Cependant, bien des considérations peuvent décider les gens compétents d'en juger autrement. On peut alors songer à un rôle plus doux pour ces terres lointaines. On est frappé du nombre de convalescents qui meurent au retour de Madagascar. Cela est facile à comprendre.

Partant malade — malade par la chaleur comme cause première — on quitte beaucoup de soleil pour en trouver de plus en plus jusqu'à Suez. Combien n'ont pu traverser la fournaise et sont morts avant d'atteindre notre douce Méditerranée.

Or, les Crozet sont à cinq jours et demi de Fort-Dauphin, à sept et demi de Tamatave, à neuf de Diego-Suarez à la vitesse de 10 nœuds.

Notons bien que dans ce sens, le voyageur au bout de trois ou quatre jours a déjà quitté la zone d'effrayante chaleur. Le résultat est facile à prévoir.

De plus, la distance énorme qui sépare Madagascar de la métropole fait que bien des gens courageux hésitent à faire à temps un voyage onéreux. L'installation la plus sommaire aux Crozet permettrait d'adopter une autre solution : un déplacement annuel moins onéreux que le simple voyage d'aller à la métropole rendrait à un organisme qui n'est pas encore très affaibli, la vigueur nécessaire à un nouveau séjour.

Et un pays qui, ainsi que le nôtre, produit si peu de vies humaines a pour devoir d'économiser celles qu'il possède.

Conclusions. — Les îles Marion et Crozet sont françaises. Elles sont habitables. Elles sont susceptibles de rester un lieu de pêche important, ainsi que de devenir des points de ravitaillement et de relâche pour la marine soit de guerre, soit de commerce.

Ce sont les annexes naturelles de Kerguelen, et elles complètent le système formé par cette île, par Saint-Paul et Amsterdam, la Réunion, Madagascar et les Comores.

Il semble que l'affirmation de nos droits sur ces roches lointaines serait œuvre d'utilité et de prévoyance.

Elle aurait en outre, la conséquence de montrer au monde, que, si pour nous l'ère des conquêtes est terminée, nous avons l'intention bien arrêtée de ne laisser prescrire ou entamer aucun des droits que nous ont légués les efforts de nos pères, et la hardiesse de nos navigateurs.

Paris, le 7 août 1901.

GEORGES SÉBILLE.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ROCHON abbé, *Nouveau Voyage à la Mer du Sud sous les ordres de Marion-DuRoi*. Paris 1781 in-8° — ibid an VIII.
- COOK, *Son troisième Voyage*. Traduction française de Demeunier.
- ROSS, *Voyage of discovery in the southern regions* (Londres 1816. Vol. I.
- SPRY officier du Challenger, *The cruise of the Challenger* (Londres 1 vol. in-8°.)
- Die wissenschaftlichen Ergebnisse des Expeditionen S. M. S. GAZELLE* (Berlin 1876 4 vol. gr. in-4°.)
- E. RECLUS (*Géographie Universelle*) : Cartes n° 788 du service Hydrographique et n° 802 de l'Hydrographie anglaise.